



Locataire fumeur

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 31 mai 2007

Bonjour, je suis un locataire fumeur dans un appartement meublé, en cas de déménagement ma propriétaire est elle en droit de me faire payer le nettoyage pour enlever l' odeur de tabac (nettoyage couette, matelas, etc...) merci.

Réponse :

Notre domaine de compétence se limite à l'application des lois qui protègent contre le tabagisme. Nous pensons cependant que votre propriétaire est effectivement en droit de vous demander de réparer un dommage qui ne correspond pas à une usure normale